



DEMANDE COLLECTIVE D'INSCRIPTION D'UNE SOCIETE D'ARCHITECTURE A L'ORDRE DES ARCHITECTES DE

.....

Cadre réservé au conseil régional

N° CROA	Matricule Régional	Matricule National

Documents à joindre à la demande d'inscription : un exemplaire des statuts et la requête de chaque associé architecte.

Dossier complet déposé reçu le _____
Récépissé de demande d'inscription délivré le _____
Décision du CROA d'inscription le _____
 de refus d'inscription le _____
Motifs : _____

1. Dénomination sociale

(Une recherche d'antériorité auprès de l'INPI permettra de vérifier si la dénomination sociale choisie ne fait pas l'objet d'une protection)

2. Forme juridique

- Société civile professionnelle (SCPA)
- Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée (EURL ou SARL à associé unique)
- Société à responsabilité limitée (SARL)
- Société anonyme (SA)
- Société par actions simplifiée à associé unique (SASU)
- Société par actions simplifiée (SAS)
- Société d'exercice libéral à responsabilité limitée (SELARL)
- Société d'exercice libéral sous la forme de SA (SELAFA)
- Société d'exercice libéral sous forme de SAS (SELAS)
- Société coopérative de production sous forme de SARL (SCOP SARL)
- Autres _____

3. Siège social

Résidence _____
Rue _____
Lieu dit _____
Code postal _____ Ville _____ Pays FRANCE
Téléphone _____ Télécopie _____
E-mail _____ Site _____

4. Composition de la société d'architecture

Associés architectes ou sociétés d'architecture (prénom, nom ou dénomination)	Matricule national	Nombre de parts	Associés non-architectes (prénom, nom ou dénomination)	Nombre de parts

5. Désignation des organes de direction de la société

- ❖ SCP, EURL, SARL, SELARL et SCOP SARL :
Prénom, nom et profession du ou des gérants _____

- ❖ SA, SELAFA, SASU, SAS et SELAS
Prénom, nom et profession des membres du conseil d'administration ou du dirigeant unique :

L'inscription de la société au tableau de l'Ordre des architectes entraîne l'obligation de :

- ❖ déclarer au conseil régional toutes modifications et notamment celles apportées aux statuts ou à la liste des associés
- ❖ déclarer les liens d'intérêts professionnels que la société pourrait avoir avec une personne physique ou morale exerçant une activité dont l'objet est de tirer profit directement ou indirectement de la construction
- ❖ adresser chaque année au conseil régional, avant le 31 mars, une attestation d'assurance professionnelle.

En application de l'article 16 de la loi sur l'architecture, toute société d'architecture dont la responsabilité peut être engagée à raison des actes qu'elle accomplit à titre professionnel (ou des actes de ses salariés) doit être couverte par une assurance.

En application de l'article 27 de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, nous vous informons que le droit d'accès et de rectification s'exerce auprès du conseil régional de l'ordre des architectes auprès duquel la société est inscrite.

Les associés attestent sur l'honneur que les informations données dans cette demande collective d'inscription sont exactes et autorisent l'ordre des architectes à procéder à toutes les vérifications nécessaires. Ils s'engagent à communiquer au conseil régional toute modification qui interviendrait dans la situation de la société.

Date _____

Signature de tous les architectes associés



REQUETE INDIVIDUELLE

[à remplir par les associés architectes ou le(s) gérants des sociétés d'architecture associées]

Je soussigné _____

architecte

agréé en architecture

Inscrit au tableau du conseil régional de l'Ordre des architectes de _____

Sous le matricule national _____

gérant de la société d'architecture _____

dont le matricule national est _____

Demande l'inscription de la société d'architecture :

dénomination sociale _____

forme juridique _____

Dont le siège social se situe : _____

Au tableau du conseil régional de l'Ordre des architectes de _____

Fait à _____ le _____

Signature